

*Michèle Picard*  
MAIRE DE VÉNISSIEUX  
CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Préfecture du Rhône  
Monsieur Pascal MAILHOS  
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet de la zone de défense et de sécurité  
Sud-Est, Préfet du Rhône  
106, rue Pierre Corneille  
69419 LYON CEDEX 03

Le 3 avril 2019

N/Réf. : SB

Monsieur le Préfet,

Les salariés de l'entreprise Avadel Research, site de recherche et de développement de l'entreprise américaine de fabrication de médicaments Avadel Pharmaceuticals, m'ont informée de la fermeture annoncée du site vénissien. Cette décision implique le licenciement de 45 personnes.

Les salariés sont inquiets quant aux conditions d'accompagnement de ces licenciements. En effet, la direction du groupe a précisé qu'elle n'était pas contrainte par les obligations de mesures sociales prévues par les dispositions d'un plan de sauvegarde de l'emploi, car l'effectif a basculé en dessous des 50 salariés en janvier 2019.

Aujourd'hui, je vous sollicite afin que des solutions soient trouvées pour assurer aux salariés des conditions de départ décentes. Pour rappel, l'Etat français a toujours subventionné cette entreprise pharmaceutique via le Crédit Impôts Recherche et le CICE. C'est pourquoi, les pouvoirs publics devraient avoir un droit de regard sur la fermeture du site et les licenciements.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

  
Michele PICARD